



Divorce et credits en cours

Par **andrea07**, le **15/05/2008** à **09:48**

bonjour

mariée 3 enfants en bas âge de ce mariage avec un sans papier en 2001

mon époux et moi avons signé pour un crédit le plus gros les 6 autres c'est lui seul qui les a contractés

j'ai arrêté de travailler en 2002 et actuellement en congé parental avec 350 euros plus les indemnités de la CAF

c'est mon époux qui perçoit le plus car embauché à 1400 euros plus 13ème mois pourtant il prend toujours son compte pour son portefeuille et je n'ai rien le droit de dire je pense être victime d'abus de confiance dans ce mariage qui vraisemblablement n'est pas un mariage basé sur les sentiments

devrais-je payer une partie des crédits même si je ne les ai pas signés

aussi je me suis mariée sans contrat de mariage puis je faire une demande de séparation de biens

merci de votre écoute